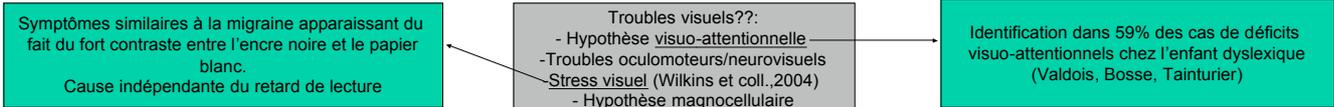


# Traitements visuels et dyslexie développementale: Étude comparative de deux populations de dyslexiques suivies ou non en orthoptie

M.SIDOLI- Orthophoniste  
M.HABIB- Neurologue (Résodys, Marseille)

Une grande partie des enfants dyslexiques suivis en rééducation orthophonique sont également pris en charge par des orthoptistes. Les liens entre la dyslexie et les pathologies relevant de la spécialité d'orthoptie (troubles oculomoteurs/neurovisuels) sont mal définis. La majorité des chercheurs s'accordent pour reconnaître à la dyslexie une origine phonologique. La notion de sous type visuel de la dyslexie est particulièrement débattue, mais on s'accorde pour reconnaître une forme visuo-attentionnelle dont le mécanisme serait distinct de la dyslexie phonologique classique<sup>1</sup>. Quant au "stress visuel", caractérisé par une fatigue oculo-motrice pouvant altérer la lecture<sup>2</sup>, il n'est pas considéré comme cause de dyslexie.

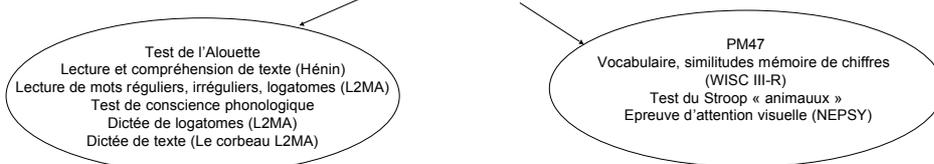


**Objectifs:** - Rechercher l'existence d'un profil spécifique de dyslexie et évaluer la part du déficit visuo-attentionnel chez des enfants dyslexiques porteurs de « troubles orthoptiques » .  
- Explorer l'impact possible des troubles orthoptiques chez les enfants dyslexiques.

**Méthode:** Étude comparative portant sur 2 groupes d'enfants dyslexiques (DL):

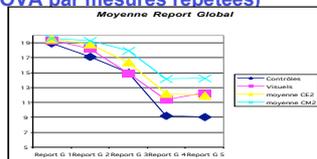


Les deux groupes ont subi des bilans orthophoniques, neuropsychologiques et un test informatisé d'évaluation des capacités visuo-attentionnelles: tâche de report global et de report partiel (S.Valdois, Université Pierre Mendés France)

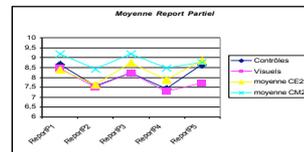


**Résultats:**

• Absence de différence statistiquement significative entre les deux groupes concernant la présence d'un déficit visuo-attentionnel (ANOVA par mesures répétées)



Graph 1: Comparaison des performances des deux groupes de sujets dyslexiques et des normo lecteurs de CE2 et CM2 Tâche de Report Global [F (1,26)=1.988; p=0.10, n.s.]

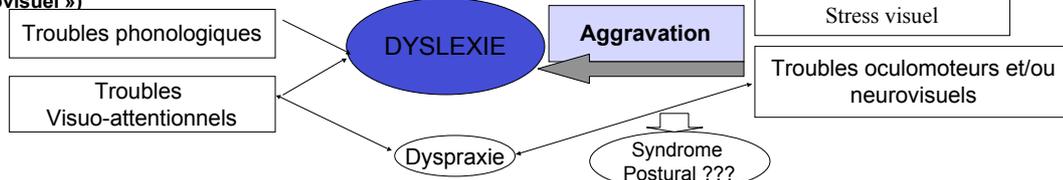


Graph 2: Comparaison des performances des deux groupes de sujets dyslexiques et des normo lecteurs de CE2 et CM2 pour la tâche de Report partiel [F (1,26)=0.426; p=0.789, n.s.]

• Absence de profil de dyslexie de surface parmi le groupe « neurovisuel »: Indice de régularité (rapport entre les erreurs de lecture sur les mots irréguliers et réguliers) plus élevé pour le groupe « contrôle » que pour le groupe « neurovisuel »

• Performances chutées aux épreuves phonologiques et de mémoire auditivo-verbale chez le groupe contrôle

• Existence d'un déficit attentionnel chez le groupe « neurovisuel » ( Test de Stroop « animaux » déficitaire chez le groupe « neurovisuel »)



**Conclusion:** Cette étude démontre clairement la séparabilité entre le concept de trouble neurovisuel et celui de dyslexie de surface : ce ne sont pas les sujets ayant le plus de troubles neurovisuels qui ont un profil de dyslexie de surface. Par ailleurs, et surtout, la présence d'un déficit de type visuo-attentionnel, telle qu'attestée par les tests de report global et partiel ne permet pas de différencier les deux groupes, suggérant que les notions de troubles neuro-visuel et de trouble visuo-attentionnel sont clairement dissociables. Seule a été retrouvée une incidence plus fréquente d'une sensibilité à l'interférence au test de Stroop chez les premiers. On peut supposer que les « troubles orthoptiques » comme le « stress visuel<sup>2</sup> » ne représentent pas une cause de dyslexie mais constituent une aggravation au trouble lexique. Les liens avec la dyspraxie restent à explorer.

Un travail en partenariat entre orthophonistes et orthoptistes semble très intéressant à approfondir.

1- Valdois S, Bosse ML, Tainturier MJ. Dyslexia. (2004)

2- Wilkins, AJ, Huang J, CAO, Y.(2004) Visual stress theory and its application to reading and reading tests.